

PREAVIS MUNICIPAL n° 533/13

Relatif à une demande de crédit d'étude pour l'avant-projet de réaménagement de la traversée des Tuileries

Préambule

Depuis 2007, la commune de Grandson est partenaire du projet de l'agglomération yverdonnoise (AggloY), dont un premier programme a été déposé à fin 2007 auprès de la Confédération et du Canton, puis un programme révisé, dit de 2^e génération, à fin juin 2012.

Les membres du Conseil communal ont d'ailleurs été invités à une présentation de ce programme de 2^e génération le 3 décembre 2012.

Le programme initial ainsi que le programme de 2^e génération contiennent d'une part les principes retenus par les communes partenaires d'AggloY pour la coordination de l'urbanisation, des équipements et des transports, mais aussi les mesures concrètes proposées par les communes. Ces propositions doivent correspondre aux directives fédérales pour pouvoir bénéficier de subventions au titre du Programme des agglomérations par la Confédération et, selon le type de mesures, de subventions cantonales également.

La traversée des Tuileries est une mesure concrète proposée par la commune et correspondant à ces exigences. Elle fait partie d'un projet plus vaste ayant pour but le réaménagement complet de la liaison Grandson-Yverdon-les-Bains, incluant également les tronçons appartenant au Canton, soit le tronçon sortie de Grandson bourg direction Les Tuileries, ainsi qu'aux communes de Montagny-près-Yverdon et d'Yverdon-les-Bains pour le tronçon allant de la limite communale (après le pont de La Brinaz sur la RC 401a) jusque et y compris l'avenue de Grandson à Yverdon-les-Bains.

Pour la commune de Grandson, ce projet représente une opportunité de procéder à une rénovation complète des équipements vétustes de la traversée des Tuileries, soit le revêtement de la chaussée, fortement sollicité, de réaliser la mise en séparatif de ce tronçon et de procéder au changement complet de l'éclairage public dont le cablage date de plus d'un demi-siècle.

Descriptif

Le présent préavis concerne une demande de crédit pour l'étude de l'avant-projet au sens de la norme SIA 103, pour le réaménagement de la traversée des Tuileries. Cet avant-projet traitera du réaménagement de surface ainsi que de la mise en séparatif des eaux, de l'assainissement du réseau d'eau et de la réfection de l'éclairage public qui a fait l'objet d'une réparation d'urgence et provisoire en mai 2012.

Le réaménagement de surface comprend des aspects de réorganisation des modes de transport, en améliorant notamment la sécurité de la mobilité douce, en redimensionnant la chaussée côté sud et en réglant les stationnements, les sorties des routes secondaires et des accès aux immeubles. Des

aspects qualitatifs, visant une mise en valeur du secteur central de la route de Lausanne (accès aux transports publics et aux commerces), seront aussi abordés.

Pour mémoire, la traversée des Tuileries avait fait l'objet d'une petite étude préliminaire en 1998, mandatée par la Municipalité, réalisée par le bureau d'architectes – urbanistes Fischer & Montavon SA à Yverdon-les-Bains. Ces éléments préparatoires ont été repris dans les études d'avant-projet du paquet de mesure PM-01 « Entrée nord » réalisées en mars 2011 sous l'égide du Comité de pilotage d'AggloY.

Afin de garantir la continuité sur l'ensemble du tronçon avec tous les partenaires concernés par l'entier du projet, la traversée des Tuileries s'appuie sur les études d'avant-projet du paquet de mesures PM-01 «Entrée nord » d'AggloY, réalisées en mars 2011 par Citec Ingénieurs-Conseils SA à Morges, mandataire principal (planification des transports), accompagnés par les bureaux spécialisés suivants : In Situ architectes-paysagistes SA à Montreux, Strata Architecture à Carouge (GE) et Perret-Gentil + Rey & associés SA à Yverdon-les-Bains, pour la partie génie civil. Un extrait de plan de cette pré-étude est joint en annexe.

Les études d'avant-projet dans le cadre du projet AggloY ont mis en évidence le large gabarit existant sur le tronçon en traversée des Tuileries avec des trottoirs, mais sans sécurité assurée pour les cycles. Cette requalification doit aussi améliorer la liaison directe entre Grandson-Les-Tuileries et le secteur Chamard. Les principes mentionnés dans les études de mars 2011 font état d'un réaménagement léger en traversée de localité avec bandes cyclables et maintien ou amélioration des trottoirs, la prise en compte des liaisons de mobilité douce vers la zone de loisirs (terrains de football et jardins familiaux) et vers le centre du village.

Contenu de l'étude d'avant-projet et calendrier

L'étude d'avant-projet qui fait l'objet du présent préavis a pour but de fournir des relevés topographiques préliminaires, des plans d'avant-projet, un devis estimatif du coût des travaux et un planning général, en particulier sur les aspects suivants :

- Mise en séparatif selon le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)
- Assainissement du réseau d'eau selon le Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE)
- Eclairage public
- Mobilité douce
- Réaménagement du secteur central de la route de Lausanne (multimodalité et accès aux services)

L'étude d'avant-projet se déroulera de juin à décembre 2013. L'étude doit faire l'objet d'une étroite coordination avec différents partenaires : le bureau et le Comité de pilotage AggloY, les services cantonaux concernés ainsi que les différents partenaires spécialisés, notamment la Romande Energie SA pour l'éclairage public, le Service des énergies de la Ville d'Yverdon-les-Bains (SEY) pour le gaz, Swisscom pour la fibre optique, EBL Telecom AG pour le téléreseau, les prestataires de transport pour ce qui relève des transports publics, les commerçants et propriétaires d'immeubles concernés par ce réaménagement).

Pour la réalisation de cette étude, la Municipalité souhaite confier cette tâche à un bureau spécialisé ayant déjà une bonne connaissance de la pré-étude.

Coût de l'étude d'avant-projet

Le montant total des coûts de l'étude est estimée à CHF 240'000.- TTC, réparti selon les postes suivants :

Relevés topographiques préliminaires	CHF	12'520
Plans d'avant-projet	CHF	43'640
Devis estimatif, planning général, mémoire technique	CHF	20'260
Séances diverses, contact avec partenaires	CHF	17'760
Laboratoire routier (prélèvements, analyses et essais revêtement)	CHF	27'700
Bureau d'architecture	CHF	27'700
Ingénieur en transports	CHF	14'000
Frais de déplacement	CHF	3'000
Frais de reproduction (estimation)	CHF	5'000
Réserves pour mandats de spécialistes	CHF	40'000
Divers et Imprévus (7%)	CHF	12'000
TVA (8%)	CHF	14'686
TOTAL (arrondi)	CHF	240'000

Financement

La demande de crédit d'étude représente un maximum des dépenses incombant à la commune.

Des aides financières au titre des études pour les projets d'agglomération pourraient venir en déduction du crédit demandé.

Le résultat de l'étude d'avant-projet permettra à la Municipalité de planifier ces travaux pour une réalisation d'ici 2015-2016, selon les opportunités du plan général d'investissements de la commune et de la programmation AggloY.

En conclusion, la Municipalité de Grandson propose au Conseil communal de bien vouloir accepter l'arrêté suivant :

LE CONSEIL COMMUNAL DE GRANDSON, vu le préavis de la Municipalité, entendu le rapport de la commission, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour :

Décide:

Article premier:

La Municipalité est autorisée à entreprendre les travaux tels que décrits dans le préavis municipal n° 533/13.

Article 2:

Un crédit de CHF 240'000.- lui est accordé à cet effet.

Article 3:

La dépense nette sera portée au compte « dépenses d'investissement » et sera amortie en 10 ans.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

F. Payot

F. Cuagnier

Délégués de la Municipalité : Mme Christine Leu Métille, M. Dominique Willer

Annexe: plan de la pré-étude PM-01 Entrée Nord dans le cadre d'AggloY.

